

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

L'an deux mille quinze et le deux du mois de juin , à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Benoît DHORDAIN**, Maire.

Étaient présents : M. DHORDAIN Benoît, Mme CORBIER Blandine, M. MAURAGE François- Xavier, M. BACQUET Cédric, Mlle RIBEIRO Maria, M. MAISON François, M. DELEPLANQUE Benoît, M. CAVRO Guy, M. LESNES Jean- Nestor, M. LEFEBVRE Jordan, M. OVCAR Baptiste, M. MAZURET Clément.

Absents excusés : M. PETIOT Gérald, M. LEMOINE Jean- Paul.

Secrétaire de séance : Mlle RIBEIRO Maria.

Lecture et prise en compte du compte- rendu du conseil municipal du 10.04.2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité autoriser Monsieur le Maire à rajouter deux points sur l'ordre du jour : délibération relative au maintien du TGI et à l'importance de la justice de proximité et la représentation des communes au sein de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

1) Maintien du TGI

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité un entier soutien au maintien du TGI de Cambrai constituant une nécessité pour nos administrés et concitoyens et réaffirme son attachement à la justice de proximité dans les zones périurbaines et rurales.

2) Représentation des communes au sein de la CAC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la représentation de Paillencourt par 1 élu (au lieu de 2) et de Neuville Saint Rémy de 4 élus (au lieu de 3).

3) Nomination des représentants de l'AFR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de Jean Edouard Lesnes, Jean Fred Foveau et Christian Ségard comme représentants de l'AFR.

4) Renouvellement du contrat entretien de l'école.

La décision de renouveler ou non le contrat est reportée au prochain Conseil.

5) SIDEC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de bénéficier de l'achat groupé pour l'électricité et accepte la modification de l'avenant concernant la convention constitutive du groupement d'achat.

6) Présentation du Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Madame Corbier, adjointe à l'enseignement, présente le dispositif PEDT qui sera obligatoire à partir de septembre 2015 si l'on veut avoir droit aux 50€ d'aide attribués par enfant et par an.

Les NAP : Après une première année de dispositif, il apparaît que 45 minutes de séances semblent trop courtes pour les activités.

Pour la rentrée 2015, les séances dureront 1 heure le lundi, mardi et jeudi.

Les APC : 3 points se dégagent pour la prochaine rentrée :

- le soutien,
- l'éco- citoyenneté, axée sur l'environnement et l'éducation à la différence,
- le développement sportif et culturel.

Une convention signée est nécessaire et sera transmise à la Sous Préfecture pour fin juin.

Le Conseil Municipal décide de reporter au prochain Conseil la signature de la convention.

7) Tarif des tickets de cantine

Le prix du ticket de cantine, à 3.10€, est inchangé depuis 2006. Ce prix comprend le repas de l'enfant livré par Sobrie, auquel s'ajoutent le pain et l'eau et la rémunération du personnel qui encadre la cantine pendant 2 heures.

Le Conseil Municipal décide, avec 1 vote contre, l'augmentation de 0,20€ du prix du ticket de cantine, passant de 3;10€ à 3,30€ pour la rentrée 2015.

8) Amendes de police

Présentation du dossier de demande de subvention pour la répartition du produit des amendes de police par Monsieur le Maire.

Le dossier de projet pour l'implantation d'un feu vert « récompense » entre Carnières et Cauroir, à l'entrée du village, ainsi qu' un panneau dynamique indiquant la vitesse dans le sens Petit Cauroir/ Cauroir afin de sécuriser le futur city- stade, a été déposé en fin de semaine dernière au Conseil Général.

9) Logement communal

Monsieur le Maire ayant assisté à une réunion sur le diagnostic foncier, informe l'Assemblée qu'il a été évoqué la possibilité d'octroi d'une aide départementale pour le financement des travaux du logement communal.

Cette aide s'adresse aux communes de -3500 habitants et peut aller jusqu'à 14.000€.

La Direction Territoriale de l'action sociale prend en charge l'entrée des locataires, l'état des lieux, le recouvrement des loyers, etc. Leurs frais de fonctionnement s'élèvent à 3 % du loyer.

Après présentation de plusieurs devis pour la rénovation et le réaménagement du logement, le Conseil décide de reporter au prochain Conseil le choix d'entreprises de travaux afin d'avoir plus d'éléments sur l'aide départementale.

Questions diverses

Noréade va entreprendre des travaux à partir du 15 juin sur la D113 qui relie Carnières à Cauroir.

Monsieur le Maire informe qu'à l'occasion du passage du Tour de France, les Jeunes Agriculteurs souhaiteraient mettre une banderole « Bienvenue au Tour » dans le village.

City- stade: Suite à une réunion avec M. Bédu de Cible VRD, le dossier de subvention DGS a été déposé.

Matériel du service technique : Il est nécessaire de racheter du matériel pour entretenir les espaces verts

Après démonstration, l'achat d'une tondeuse de 1500€ est prévu chez Patoux.

Patoux propose également un prêt à taux 0 % sur 4 ans pour l'achat d'un mini -tracteur.

Monsieur le Maire est en attente d'autres devis et autres démonstrations afin de choisir ensemble .

Le contrat de Jonathan Gumez sera renouvelé.

Un essai de carottage sera effectué rue Arthur Covlet pour déterminer si il y a de l'amiante, en vue de travaux hors gel de la D157 par le Conseil Général.

M Delobel intervient concernant sa demande de passage sur la Place. Ce point sera discuté ultérieurement.

Fin de séance 21h28.